



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Carte du combattant

Question écrite n° 48872

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir appelle l'attention de M. le ministre delegue aux anciens combattants et victimes de guerre sur les conditions d'attribution de la carte du combattant. Lors de la derniere reunion de concertation qui avait reuni autour de cette question representants du monde anciens combattants et du ministere, un certain nombre de dispositions, tendant a assouplir les regles existantes, avaient ete decidees d'un commun accord entre les parties. Le calendrier arrete a cette occasion prevoyait la mise en oeuvre de ces dispositions avant la fin de l'annee 1996. Or, aucune des mesures envisagees n'a, a ce jour, ete prise. Il lui demande en consequence de bien vouloir lui indiquer les raisons de ce retard, dont les associations d'anciens combattants et victimes de guerre se sont emues, et de lui preciser le nouvel echeancier retenu par son ministere.

Données clés

Auteur : [M. Lenoir Jean-Claude](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48872

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants et victimes de guerre

Ministère attributaire : anciens combattants et victimes de guerre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 1997, page 1012